



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration 21 janvier 2020 18.00

Adresse : Avenue P-H. Spaak 17 – 1060 Bruxelles

Présents :

Jean-Pierre Delchef (Président)

Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur, représenté par

Marc Verlinden

Jan Van Lantschoot

Ann Depoorter

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur, représenté par :

Jean-Pierre Delchef

Pascal Henry

Bernard Scherpereel

Stefan Garaleas, Secrétaire-général

0. Approbation de l'ordre du jour

Le CdA approuve l'ordre du jour.

A. Approbation des rapports

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2019

Le CdA approuve le procès-verbal.

2. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 17 décembre 2019

2.1. Réunion avec la commission des licences

Monsieur Guy Hermans se joint à la réunion au nom de la commission des licences. Il se réfère aux résultats de l'exercice précédent dans lequel presque aucun dossier n'était complet et en ordre. La proposition de conseils et de soutien a été à peine acceptée par les clubs.

Afin d'obtenir le dépôt des dossiers en temps opportuns de tous les clubs, une communication claire sera envoyée avec les rappels nécessaires par la suite.

Les formulaires sont examinés en collaboration avec le conseil d'administration et clarifiés si nécessaire.

Les documents seront envoyés de manière centralisée par le secrétariat BB et les clubs enverront le dossier directement à M. Van Steenberghe.

Ils seront également envoyés aux clubs de L1 et R1 qui souhaitent monter en TDM2 et qui sont dans les conditions pour le faire, les informations seront envoyées via BV et AWBB. Étant donné que tous les clubs s'ils seront montants à la date du dépôt du dossier, il est décidé de rembourser à ces clubs la moitié de la contribution pour le dépôt d'un dossier.

2.2. Situation WBBL – situation WBBL

Les statuts révisés sont discutés. Le CdA a encore beaucoup de commentaires à ce sujet et accepte de recueillir les commentaires des membres d'ici le 6 février. Ils seront ensuite consolidés et transférés à la WBBL avec une demande de réunion.

2.3. Wheelchair Basketball Belgium

Une délégation de l'équipe nationale de basketball en fauteuil roulant se joint à la réunion (Messieurs Wilmus, De Knock et Scoupe)

Monsieur Delchef introduit le sujet en se référant sur la note présentée lors de la réunion précédente réunion et à l'imminence de l'inscription au championnat d'Europe, division B.

Les évolutions récentes autour de l'équipe sont décrites en détail. La question concrète réside dans le fait d'être mieux intégrée au fonctionnement de Basketball Belgique avec notamment la reconnaissance officielle, des équipements identiques, une intégration dans la communication (site, réseaux sociaux) et une implication active dans la gestion sportive.

Monsieur Verlinden s'interroge sur la position de Parente (ligue flamande des sports pour handicapés). Elle est actuellement inconnue et la question doit être posée.

Monsieur Van Lantschoot exprime sa satisfaction pour l'explication fournie, mais souhaite plus de clarté concernant le budget, les conséquences financières d'une reconnaissance et des informations sur la position de Parente.

Le CdA se prononcera en février.

B. Administration

L'assemblée générale est fixée au 19 mars 2020 à 18h30 au siège de la PBL.

C. Compétition

3. Qualification des joueurs

Le CdA prend note d'une situation dans laquelle une joueuse a été alignée à tort mais pour laquelle le règlement ne prévoit aucune sanction. Le CdA souhaite que cela soit modifié dans le règlement de l'année prochaine avec un forfait comme sanction.

4. Situation d'un arbitre TDW1 défendant un club TDW1 dans un dossier national

Le Conseil exécutif déclare que cela n'est pas déontologiquement correct et confirme la décision du NDR.

5. E-mail à Guy Vervaeke concernant le déplacement de rencontres

Il est précisé que les ajustements ont été effectués à la demande des clubs. Le CdA souhaite qu'aucun ajustement ne soit effectué à l'avenir après la finalisation du règlement de la saison concernée.

En ce qui concerne la question de Castors Braine, le Cda demande au département Compétition de maintenir la date limite des demi-finales de la Coupe de Belgique dames et de trouver une solution.

D. BNT

Tournoi de qualification pré-olympique: la convention définissant les responsabilités de chaque fédération est présentée pour information.

Prochaine réunion : le 19/2 à 18 heures.

Stefan Garaleas
Secrétaire-Général

Le texte de base est le néerlandais.